

APPEL A COMMUNICATIONS

Colloque international

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine de Nice

15-17 novembre 2012

Espaces menacés, espaces protégés.

**Les formes d'encadrement des rivages en Méditerranée occidentale
(XVIe-XXIe s.).**

Argumentaire

Les rivages continentaux et insulaires de Méditerranée occidentale sont des interfaces. Lieux « marginaux » sur un plan géographique, de par une situation en périphérie d'une capitale intérieure, d'un pays ou d'un pouvoir « central », leur importance stratégique et économique les transforme en espaces d'enjeux géopolitiques, d'exploitation économique et de mélanges de populations diverses. Les franges littorales de Méditerranée sont alors marquées par la dualité : mondes d'échanges, d'activités commerciales et touristiques attractives, de cosmopolitisme et de mélanges culturels, ils sont également des lieux où s'exacerbent les tensions, où peuvent se crispier les relations entre les groupes sociaux et où se révèlent au grand jour les circulations maritimes de migrants clandestins. Espaces fragiles, revendiqués, menacés parfois par leurs atouts mêmes, ils sont donc aussi assistés, encadrés et protégés, tant sur un plan géographique, politique et juridique (aspects militaires, lois littorales...) que sur un plan humain et social (assistance, encadrement, soutiens associatifs...), sur un temps long.

Car la maîtrise des rivages par la centralisation politique des Etats modernes aux Etats contemporains, le contrôle des identités et des hommes de passage, celui des pratiques religieuses, des mœurs et des mentalités sont des formes d'encadrement et de protection des sociétés et des espaces littoraux. Depuis l'époque moderne, les rivages constituent un enjeu de contrôle par les pouvoirs en place, sur un plan militaire, politique et administratif ; ils se présentent alors comme des lieux de fortifications importantes, de définition de normes juridiques particulières, et de contrôle de la circulation des hommes, des marchandises et des capitaux. Ils deviennent aussi l'objet d'un encadrement social et religieux destiné autant à prévenir un péril identitaire, par la punition des déviations par rapport à une norme définie par les pouvoirs en place, qu'à soutenir au quotidien, par l'assistance religieuse, une population en contact avec des représentants temporaires ou permanents, en situation régulière ou pas, d'Etats et de religions considérés comme ennemis.

L'étude des littoraux méditerranéens du Ponant sera menée sur un temps long, des Temps Modernes à l'époque contemporaine, et s'attachera aux différentes formes d'encadrement des espaces en soi, des sociétés qui y vivent et des hommes qui ne sont pas nécessairement originaires des rivages, mais qui y passent ou choisissent d'y demeurer. Plusieurs aspects retiendront particulièrement notre attention, qui seront liés à la prévention des toutes les éventuelles « menaces » qui semblent peser sur les interfaces littorales d'hier et d'aujourd'hui.

- Les formes d'encadrements politiques, militaires et administratifs : La tenue des rivages suppose souvent un surinvestissement de la puissance publique au niveau militaire, par des fortifications, des formes de surveillance littorale et maritime, un certain encadrement des sociétés par l'armée, la présence sur place de garnisons en armes. Sur le plan politique et juridique, les rivages sont progressivement appropriés par les Etats, qui définissent au fil des siècles un droit de la mer. Ils connaissent également les effets d'une centralisation étatique ou d'une régionalisation, tandis que des normes juridiques de protection comme les lois littorales sont destinées à la préservation d'espaces menacés par les conséquences des spéculations, du tourisme, de l'urbanisation...
- La gestion de l'encadrement social et religieux : Mondes cosmopolites, donc pouvant être exposés à des « périls » identitaires, les rivages sont strictement encadrés, afin de surveiller les populations littorales et les circulations maritimes, légales ou clandestines, des individus. Cet encadrement passe autant par la surveillance du monde du travail (corporations, syndicats...) que par la punition des déviations, notamment à l'époque moderne (Saint-Office, clergé, pouvoirs laïcs) et par l'assistance

charitable (confréries, éducation, hospices, médecine). Les migrations seront aussi étudiées, avec une réflexion sur la mer comme lieu d'errance de bateaux en quête d'accueil le long des rivages insulaires et continentaux (cas des îles du sud de l'Italie, des régions du sud de l'Espagne, sans oublier Ceuta, Melilla ou Malte devenus des lieux emblématiques de l'arrivée parfois massive de populations migrantes).

Modalités de soumission

Pour participer au colloque, nous vous prions de faire parvenir par mail un titre et une proposition de communication d'une page maximum, avec vos coordonnées, aux deux organisatrices du colloque :

Anne Brogini (MCF d'histoire moderne, Laboratoire CMMC) – anne.brogini@laposte.net

Maria Ghazali (PR de civilisation hispanique, Laboratoire CMMC) – mdld.ghazali@gmail.com

avant le 1er mai 2012.

Un comité scientifique sera réuni dans le courant du mois de mai, et vous recevrez une réponse début juin 2012.